

# VILLE DE SAINT ETIENNE

## SOMMAIRE

*Séance du 21 Mars 2008*

<b>1. ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE .....</b>	<b>4</b>
<b>2. APPEL NOMINAL.....</b>	<b>5</b>
<b>3. DEPOT DE POUVOIRS.....</b>	<b>5</b>
<b>4. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE.....</b>	<b>5</b>
<b>5. DELIBERATIONS N° 127 à N° 130.....</b>	<b>6</b>

## CONSEIL MUNICIPAL D'INSTALLATION DU 21 MARS 2008 – LISTE DES ELUS

<b>Maire</b>	M.	VINCENT	Maurice	20/09/1955
<b>Premier adjoint</b>	M.	COYNEL	Michel	13/01/1943
2 <sup>ème</sup> adjoint	Mme	GOURBEYRE	Françoise	26/02/1948
3 <sup>ème</sup> adjoint	M.	PIGEON	Florent	05/08/1968
4 <sup>ème</sup> adjoint	Mme	SASSO	Marie-Odile	05/12/1948
5 <sup>ème</sup> adjoint	M.	PECEL	Alain	26/02/1955
6 <sup>ème</sup> adjoint	Mme	SEMACHE	Nadia	11/04/1973
7 <sup>ème</sup> adjoint	M.	FRIEDENBERG	André	11/04/1944
8 <sup>ème</sup> adjoint	Mme	ULMER	Myriam	23/11/1955
9 <sup>ème</sup> adjoint	M.	BERTRAND	Jean-Claude	24/09/1944
10 <sup>ème</sup> adjoint	Mme	ALBOUY	Geneviève	27/12/1946
11 <sup>ème</sup> adjoint	M.	RAVEL	Yves	02/10/1947
12 <sup>ème</sup> adjoint	Mme	PERROUX	Joëlle	11/05/1952
13 <sup>ème</sup> adjoint Proximité, quartiers Nord	M.	BERKOUN	Ahmed	17/07/1962
14 <sup>ème</sup> adjoint	Mme	VIRARD	Pascale	14/10/1961
15 <sup>ème</sup> adjoint Proximité, quartiers Sud	M.	FERRARA	Joseph	15/07/1943
16 <sup>ème</sup> adjoint	Mme	FAURE	Marie-Hélène	10/09/1956
17 <sup>ème</sup> adjoint	M.	SABOT	Daniel	21/12/1949
18 <sup>ème</sup> adjoint	Mme	POINOT	Julie	27/10/1975
19 <sup>ème</sup> adjoint	M.	RAYÉ	Philippe	05/09/1957
CM	M.	STRIBICK	Jacques	12/12/1940
CM	M.	RYZ	Georges	10/11/1943
CM	Mme	MILLET	Paulette	24/05/1944
CM	Mme	ROUX	Isabelle	16/01/1948
CM	M.	MEHL	François	22/08/1948
CM	Mme	VOLLE	Lilette	16/11/1949
CM	M.	DANCERT	André	31/08/1950
CM	Mme	BIANCHIN	Maryse	15/09/1950
CM	M.	PRUVOST	Georges	26/10/1951
CM	M.	CELETTE	Christian	22/05/1952
CM	Mme	NEYME	Jacqueline	29/01/1953
CM	M.	MESSAD	Rachid	07/09/1954

CM	M.	GAGNAIRE	Jean-Louis	29/04/1956
CM	Mme	SABLÉ	Marie-Anne	18/11/1956
CM	Mme	NAEGELEN	Véronique	20/03/1960
CM	Mme	POSTEL	Janique	13/07/1963
CM	Mme	GASPARIC	Florence	11/07/1965
CM	M.	NITCHEU	Norbert	06/06/1966
CM	M.	FAYOL- NOIRETERRE	Pierre	09/07/1967
CM	Mme	KHENNOUF	Nora	14/12/1967
CM	Mme	DUBOEUF	Angéline	29/11/1968
CM	M.	VEYSSIÈRE	François	10/04/1970
CM	Mme	BACHA	Farida	23/07/1974
CM	Mme	LAVAL	Julie	28/02/1986
CM	Mme	SCHERIANI	Josette	01/07/1943
CM	Mme	GROSSETETE	Françoise	17/05/1946
CM	M.	BRODHAG	Christian	31/03/1952
CM	Mme	PEYCELON	Nicole	08/08/1953
CM	M.	THIOLLIÈRE	Michel	10/04/1955
CM	M.	MALECOT	Charles	13/06/1956
CM	M.	REY	Jean-Jacques	28/07/1956
CM	Mme	CHANAL	Agnès	15/08/1960
CM	Mme	CELDLAN	Ghislaine	22/01/1967
CM	Mme	ODIN	Corinne	28/08/1967
CM	M.	GUILLOU	Patrick	16/04/1970
CM	M.	PERDRIAU	Gaël	08/07/1972
CM	Mme	DUMONT	Renée	07/11/1942
CM	M.	CHAMBE	Denis	26/03/1949
CM	M.	ARTIGUES	Gilles	04/01/1965

**1. ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE**

**127 - Finances - Personnel - Administration Générale et Sécurité  
Affaires Juridiques et Assemblée  
Installation du Conseil Municipal**

**128 - Finances - Personnel - Administration Générale et Sécurité  
Affaires Juridiques et Assemblée  
Election du Maire**

**129 - Finances - Personnel - Administration Générale et Sécurité  
Affaires Juridiques et Assemblée  
Détermination du nombre des adjoints au Maire**

**130 - Finances - Personnel - Administration Générale et Sécurité  
Affaires Juridiques et Assemblée  
Election des adjoints au Maire**

## **2. APPEL NOMINAL**

Le 21 Mars 2008 à 18 heures , le Conseil Municipal de la Ville de Saint-Etienne s'est réuni salle Albert Lebrun à l'Hotel de Ville, sur la convocation adressée le 17 Mars 2008 sous la présidence de M. Jacques STRIBICK, (en application de l'article L 121-12 du Code des Communes).

### **ETAIENT PRESENTS :**

M. Maurice VINCENT, , Mme Françoise GOURBEYRE, , M. Jean-Louis GAGNAIRE, , Mme Marie-Odile SASSO, , M. Alain PECCEL, , Mme Nadia SEMACHE, , M. André FRIEDENBERG, , Mme Julie LAVAL, , M. Michel COYNEL, , Mme Véronique NAEGELEN, , M. Florent PIGEON, , Mme Myriam ULMER, , M. Jean-Claude BERTRAND, , Mme Geneviève ALBOUY, , M. Yves RAVEL, , Mme Janique POSTEL, , M. Ahmed BERKOUN, , Mme Jacqueline NEYME, , M. Joseph FERRARA, , Mme Joëlle PERROUX, , M. Jacques STRIBICK, , Mme Nora KHENNOUF, , M. Daniel SABOT, , Mme Florence GASPARIK, , M. Norbert NITCHEU, , Mme Pascale VIRARD, , M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, , Mme Maryse BIANCHIN, , M. Rachid MESSAD, , Mme Marie-Anne SABLÉ, , M. Georges RYZ, , Mme Farida BACHA, , M. Philippe RAYÉ, , Mme Marie-Hélène FAURE, , M. François MEHL, , Mme Angéline DUBOEUF, , M. André DANCERT, , Mme Lilette VOLLE, , M. Christian CELETTE, , Mme Paulette MILLET, , M. Georges PRUVOST, , Mme Julie POINOT, , M. François VEYSSIÈRE, , Mme Isabelle ROUX, , Mme Nicole PEYCELON, , M. Gaël PERDRIAU, , Mme Françoise GROSSETETE, , M. Charles MALECOT, , Mme Ghislaine CELDRAN, , M. Christian BRODHAG, , Mme Agnès CHANAL, , M. Patrick GUILLOU, , Mme Corinne ODIN, , M. Jean-Jacques REY, , Mme Josette SCHÉRIANI, , M. Gilles ARTIGUES, , Mme Renée DUMONT, , M. Denis CHAMBE, ,

### **ETAIENT EXCUSES :**

M. Michel THIOLLIERE, ,

## **3. DEPOT DE POUVOIRS**

Conformément à la loi (article L 121-12 du Code des Communes)

M. Michel THIOLLIERE (pouvoir à Mme Nicole PEYCELON) ,

## **4. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Secrétaire élu pour la durée de la séance : Mme Julie LAVAL,

## **5. DELIBERATIONS N° 127 à N° 130**

Politique :	Délibération n° 127
<b>Commission :</b> Finances - Personnel - Administration Générale et Sécurité	
<b>Direction en charge :</b> Affaires Juridiques et Assemblée	
<b>Objet :</b> Installation du Conseil Municipal	

La séance est ouverte à 18h00 sous la présidence de Monsieur Gilbert ARGOUD, représentant Monsieur Michel THIOLLIERE, Maire de la ville de Saint-Etienne.

**M. ARGOUD.** –

Mesdames et Messieurs, bonsoir.

En l'absence de Michel THIOLLIERE, Sénateur-Maire de Saint-Etienne, il me revient de présider cette séance en son début et d'annoncer les résultats des élections des 9 et 16 mars derniers.

### ■ **Rappel et Références :**

Je déclare ouverte la séance d'installation du Conseil Municipal.

Je vous demande de désigner un secrétaire.

Je propose, pour assurer ces fonctions, le nom de Julie LAVAL.

Je vais procéder à l'appel nominal.

Jacques	STRIBICK
Michel	COYNEL
Joseph	FERRARA
Georges	RYZ
André	FRIEDENBERG
Paulette	MILLET
Jean-Claude	BERTRAND
Geneviève	ALBOUY
Yves	RAVEL
Isabelle	ROUX
Françoise	GOURBEYRE
François	MEHL
Marie-Odile	SASSO
Lilette	VOLLE
Daniel	SABOT
André	DANCERT
Maryse	BIANCHIN
Georges	PRUVOST
Joelle	PERROUX
Christian	CELETTE
Jacqueline	NEYME
Rachid	MESSAD
Alain	PECEL
Maurice	VINCENT

Séance du 21 Mars 2008  
Délibérations

Myriam	ULMER
Jean-Louis	GAGNAIRE
Marie-Hélène	FAURE
Marie-Anne	SABLÉ
Philippe	RAYÉ
Véronique	NAEGELEN
Pascale	VIRARD
Ahmed	BERKOUN
Janique	POSTEL
Florence	GASPARIC
Norbert	NITCHEU
Pierre	FAYOL-NOIRETERRE
Nora	KHENNOUF
Florent	PIGEON
Angéline	DUBOEUF
François	VEYSSIÈRE
Nadia	SEMACHE
Farida	BACHA
Julie	POINOT
Julie	LAVAL
Josette	SCHÉRIANI
Françoise	GROSSETETE
Christian	BRODHAG
Nicole	PEYCELON
Michel	THIOLLIÈRE
Charles	MALECOT
Jean-Jacques	REY
Agnès	CHANAL
Ghislaine	CELDRAN
Corinne	ODIN
Patrick	GUILLOU
Gaël	PERDRIAU
Renée	DUMONT
Denis	CHAMBE
Gilles	ARTIGUES

■ **Motivation et Opportunité :**

Tous les sièges des conseillers municipaux ont été pourvus le 16 mars 2008.

Le quorum étant atteint, je vais donner lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des opérations électorales :

Résultats du 1<sup>er</sup> tour de scrutin du 9 mars 2008

nombre d'électeurs inscrits	103.195
nombre de votants	56.153
nombre de suffrages exprimés	55.142

Séance du 21 Mars 2008  
Délibérations

Ont obtenu :

Liste : Liste de rassemblement des Stéphanois – Vivre mieux à Saint-Etienne	37,86 %
Liste : Saint-Etienne pour tous, un avenir pour chacun	33,68 %
Liste : Gilles Artigues – La Voix des Stéphanois	20,23 %
Liste : Ensemble changeons d'air ! Ecologie solidarité citoyenneté pour St-Etienne	4,30 %
Liste : Une autre ville est possible	3,15 %
Liste : La liste citoyenne	0,78 %

Compte tenu du fait qu'aucune liste n'a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, le bureau centralisateur a déclaré qu'il y avait lieu à ballottage.

Résultats du 2<sup>ème</sup> tour de scrutin du 16 mars 2008

nombre d'électeurs inscrits	103.195
nombre de votants	60.079
nombre de suffrages exprimés	59.248

Ont obtenu :

Liste : Saint-Etienne pour tous, un avenir pour chacun	46,11 %
Liste : Liste de rassemblement des Stéphanois – Vivre mieux à Saint-Etienne	41,63 %
Liste : Gilles Artigues – La Voix des Stéphanois	12,27 %



Séance du 21 Mars 2008  
Délibérations

■ **Contenu :**

Conformément aux articles L 260 et L 262 du Code Electoral, il a été attribué :

44 sièges à la liste : Saint-Etienne pour tous, un avenir pour chacun

En conséquence, ont été proclamés élus :

Maurice	VINCENT
Françoise	GOURBEYRE
Jean-Louis	GAGNAIRE
Marie-Odile	SASSO
Alain	PECEL
Nadia	SEMACHE
André	FRIEDENBERG
Julie	LAVAL
Michel	COYNEL
Véronique	NAEGELEN
Florent	PIGEON
Myriam	ULMER
Jean-Claude	BERTRAND
Geneviève	ALBOUY
Yves	RAVEL
Janique	POSTEL
Ahmed	BERKOUN
Jacqueline	NEYME
Joseph	FERRARA
Joelle	PERROUX
Jacques	STRIBICK
Nora	KHENNOUF
Daniel	SABOT
Florence	GASPARIC
Norbert	NITCHEU
Pascale	VIRARD
Pierre	FAYOL-NOIRETERRE
Maryse	BIANCHIN
Rachid	MESSAD
Marie-Anne	SABLÉ
p1 Georges	RYZ
Farida	BACHA
Philippe	RAYÉ
Marie-Hélène	FAURE
François	MEHL

Séance du 21 Mars 2008  
Délibérations

Angéline	DUBOEUF
André	DANCERT
Lillette	VOLLE
Christian	CELETTE
Paulette	MILLET
Georges	PRUVOST
Julie	POINOT
François	VEYSSIÈRE
Isabelle	ROUX

12 sièges à la liste : Rassemblement des Stéphanois – Vivre mieux à Saint-Etienne

En conséquence, ont été proclamés élus :

Michel	THIOLLIÈRE
Nicole	PEYCELON
Gaël	PERDRIAU
Françoise	GROSSETÈTE
Charles	MALECOT
Ghislaine	CELDRAN
Christian	BRODHAG
Agnès	CHANAL
Patrick	GUILLOU
Corinne	ODIN
Jean-Jacques	REY
Josette	SCHÉRIANI

3 sièges à la liste Gilles Artigues – La Voix des Stéphanois

En conséquence, ont été proclamés élus :

Gilles	ARTIGUES
Renée	DUMONT
Denis	CHAMBE

Je déclare les nouveaux élus installés dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

■ **Maîtrise d'ouvrage :**

■ **Point Financier :**

- Coût total investissement TTC :
- Coût total annuel de fonctionnement TTC :

Dont TVA :

Dont personnel  
Mis en oeuvre :

Financement :	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
<b>Investissement</b>						
<b>Fonctionnement</b>						
Dont personnel supplémentaire						
Dont prestations particulières						

<b>Décision :</b> Dont acte	<b>Imputation budgétaire</b>
<b>Résultat du vote :</b>	

■ **Débats :**

**M. ARGOUD -**

Avant de laisser la place au doyen d'âge pour la suite des opérations, permettez-moi Monsieur Maurice VINCENT, le futur Maire, de vous adresser mes félicitations les plus vives et les plus chaleureuses. Les élections ont eu lieu d'une façon tout à fait régulière et les électeurs vous ont accordé la majorité de leurs suffrages, c'est la démocratie et je vous félicite de ce succès.

Pour ma part, je termine un mandat très actif où j'ai travaillé en conscience et sans parti pris pour Saint-Etienne et les Stéphanois quels qu'ils soient.

Michel THIOLLIERE et ses collègues élus ont lancé le renouveau de Saint-Etienne, cela se voit en ville et cela est reconnu par la presse nationale et internationale. C'est à toi désormais, cher Maurice, de continuer l'œuvre engagée en y apportant bien évidemment ta marque.

La Grèce a inventé la démocratie et organisé la gestion de la cité. Dans ce domaine, Socrate, ce modeste et sage Athénien du Vème siècle avant Jésus-Christ, reste un modèle unanimement reconnu de rigueur, de retenue et de simplicité.

La mission qui t'est confiée pour les six prochaines années est exaltante, très sincèrement je te souhaite de réussir.

Je cède maintenant la place au doyen d'âge de la nouvelle assemblée, M. Jacques STRIBICK, pour présider à l'installation du nouveau Maire de Saint-Etienne.

Je vous remercie.

(Applaudissements...)

**M. STRIBICK. –**

Une ville et un peuple, gérer notre ville, si la tâche effraie, se situer rassure. Beaucoup avant nous l'ont assumée, d'autres le feront après nous.

Parce qu'il a été approuvé, marchons fermement sur notre chemin. Offrons un engagement exemplaire en nous gardant de tout dogmatisme. Dans cet esprit, saluons le travail accompli au service des Stéphanois et demandons pardon si des paroles ont blessé. Soyons conscients aussi que ceux qui ont été choisis comme ceux qui ne l'ont pas été sont unis dans le même désir : un désir de progrès.

Le progrès, c'est bien sûr s'ouvrir à ce qui est neuf, c'est tenir à la fois la modernité et ses propres références. Car si l'on oublie le passé, rien ne parle plus puisque l'on ne sait plus ni histoire, ni le poids des hommes, ni le poids de souffrance qui se cache derrière un nom, un nom de rue, une action, un monument. Agir sans mémoire conduit à se condamner à éternellement recommencer.

Avançons sans complexe avec notre propre culture, nous ferons de notre ville une matrice à produire du sens.

Une ville et un peuple, dans le respect de tous, notre seul ouvrage sera de servir Saint-Etienne et tous ses habitants.

(Applaudissements...)

---

Politique :

Délibération n° 128

**Commission :** Finances - Personnel - Administration Générale et Sécurité

**Direction en charge :** Affaires Juridiques et Assemblée

**Objet :** Election du Maire

**M. STRIBICK -**

Mesdames, Messieurs, mes chers collègues, je dois aux surprises de la vie et à mon âge de présider cette assemblée pour l'élection du Maire. Je vous propose d'abord de désigner deux assesseurs : Julie POINOT et François VEYSSIÈRE qui voudront bien se rendre à la table de dépouillement avec Julie LAVAL notre secrétaire.

Je prie Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux de bien vouloir procéder au scrutin secret, à la majorité absolue, à l'élection du maire. Qui fait acte de candidature ?

**M. COYNEL. –**

Au nom de la liste *Saint-Etienne pour tous, un avenir pour chacun*, nous présentons la candidature de Maurice VINCENT.

**M. STRIBICK. –**

Y a-t-il d'autres candidatures ?

**Mme PEYCELON. –**

Je demande la parole non pas pour présenter une candidature car les urnes ont parlé, donc notre groupe de douze élus ne présentera pas de candidat au poste de Maire. Mais si vous m'y autorisez, je voudrais dire quelques mots au nom des douze représentants de notre liste, la liste de *Rassemblement des Stéphanois, Vivre mieux à Saint-Etienne*.

Comme le veut la tradition républicaine, nous nous devons de féliciter M. VINCENT et sa liste pour leur élection ainsi que M. VINCENT comme futur Maire puisqu'il vient d'être présenté comme le candidat.

Notre groupe remercie bien sûr les 24 672 électrices et électeurs qui nous ont fait confiance et nous serons, au sein de cette assemblée, leurs représentants afin de veiller à ce que leurs aspirations et leurs volontés soient clairement exprimées.

Nous avons, pour certains d'entre nous, sous l'impulsion de Michel THIOILLIERE, soutenu et voté des projets ambitieux pour notre ville qui ont offert aux Stéphanois une ville en mouvement, en progrès, une ville plus belle et plus dynamique. Nous veillerons à toujours affirmer cette ambition. Nous serons, Monsieur le Maire, une opposition présente, attentive et constructive. Nous saurons critiquer vos décisions quand elles iront à l'encontre de cet objectif de renouveau et de l'intérêt des Stéphanoises et Stéphanois, mais nous saurons aussi soutenir vos actions s'il y a lieu, notamment quand elles montreront le bien fondé de ce que nous avons engagé avec Michel THIOILLIERE.

Séance du 21 Mars 2008  
Délibérations

En renouvelant nos remerciements à nos électeurs, nous vous assurons de notre vigilance et de notre détermination, et nous vous assurons, Monsieur le Maire, de notre présence active. Merci de nous avoir écoutés.  
(Applaudissements...)

**M. ARTIGUES.** –

Je souhaite intervenir à mon tour au nom du groupe municipal « *la voix des stéphanois* » que nous constituerons dans quelques jours. Nous avons pris acte de la forte volonté de changement exprimée par les habitants de notre ville. Les électeurs ont tranché, Maurice VINCENT a été élu démocratiquement. Et dans l'intérêt de Saint-Etienne, nous lui souhaitons de réussir.

Comme lui, nous appelions à une rupture, à la prise en compte de nouvelles priorités, à la mise en place d'une gouvernance plus transparente. Sur ces thèmes, notre liste a recueilli 11 154 voix lors du première tour de l'élection municipale. Une loi électorale plus juste, plus respectueuse des rapports de force aurait dû nous donner, avec plus de 20 % des suffrages, une bien meilleure représentation au sein de cette assemblée.

Vous verrez que ce n'est pas au nombre d'élus que l'on mesure la force du message et des convictions. Avec un électeur sur cinq, sans le soutien d'une des deux machines politiques, avec de bien plus faibles moyens, nous avons suscité une réelle adhésion à nos idées et à notre projet. Désormais, rien ne sera plus comme avant à Saint-Etienne. Cette troisième force, née il y a seulement quelques mois, ne peut que progresser à l'avenir. C'est la raison pour laquelle, cela nous motive et nous encourage à poursuivre notre action avec détermination.

Au-delà des clivages politiques, de la stérile opposition entre la droite et la gauche, cette volonté de rassemblement n'est pas simplement une philosophie mais une nécessité pour notre ville. La moitié des Stéphanois ne doit pas continuellement affronter l'autre.

Dans cet esprit, notre groupe « *la voix des stéphanois* » souhaite avoir une attitude constructive. Nous ne nous plaçons donc pas d'emblée dans une majorité enthousiaste et béate, toujours d'accord sur tout, mais à l'inverse nous n'avons aucune envie de mener dès ce soir une opposition systématique, bête et méchante.

Sur chacun des dossiers présentés, nous en étudierons la pertinence. Si les projets vont dans le sens de l'intérêt des Stéphanois, nous les voterons. Et dans le cas contraire, nous l'exprimerons également avec la liberté et l'indépendance que nous donne notre positionnement.

Nous serons particulièrement attentifs à ce que soient traduites en actes les promesses formulées au cours de la campagne électorale. Nous nous engageons à être très présents sur le terrain pour en faire le constat. Nous continuerons à porter les attentes de nos concitoyens.

L'équipe municipale a le devoir d'être proche des Stéphanois, dans leur quartier, soucieuse de leur vie quotidienne. Pour autant, cela doit se faire parallèlement avec la volonté d'une grande ambition pour Saint-Etienne, en particulier en matière environnementale et économique. En tout domaine, l'humain doit primer sur le béton.

Séance du 21 Mars 2008  
Délibérations

La transformation et la modernisation de la ville ont l'obligation de se poursuivre, mais ni à marche forcée, ni sans les Stéphanois ; et surtout avec la confiance retrouvée des agents municipaux qui attendent d'être respectés et considérés.

Enfin, nous souhaitons nous adresser au futur Maire. Monsieur VINCENT, en ce début de mandat, nous voyons poindre deux dangers, deux écueils :

En premier lieu, cela tient au fait que votre parti politique dispose de presque tous les pouvoirs locaux : la Région, la plupart des grandes communes de Loire Sud, une majorité confortable qui se profile à l'agglomération, deux députés et cinq des neuf conseillers généraux stéphanois. Attention de ne pas vous enfermer dans vos certitudes, en refusant d'écouter ceux qui pensent autrement. Et ceci d'autant plus que votre élection a été acquise à la faveur d'une triangulaire. Quand on a le pouvoir absolu, le risque est grand de se tromper absolument.

D'autre part, votre majorité est constituée d'un regroupement de partis aux visions parfois divergentes, prenez garde de ne pas dénaturer votre projet sous la pression de vos alliés. La tentation existe de succomber à la surenchère pour maintenir la paix sociale dans votre équipe. Ne reproduisons pas les blocages que l'on déplore par exemple dans l'exécutif rhônalpin.

Il est de notre devoir, en ces instants où s'ouvre une nouvelle page de l'histoire de Saint-Etienne, de fixer notre ligne de conduite pour les six ans qui viennent, mais aussi d'exprimer ses inquiétudes. Nous faisons confiance, Monsieur VINCENT, à votre sens de l'intérêt général, à votre attachement au pluralisme et au respect de vos engagements électoraux.

Dans l'attente de vos premières décisions, le groupe « *la voix des stéphanois* », en toute logique, adoptera une abstention bienveillante pour le vote du Maire et des adjoints.  
Je vous remercie.

**M. STRIBICK –**

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom par le secrétaire de séance, déposera dans l'urne fermée son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote à bulletins secrets)

Le scrutin est clos

(Il est procédé au dépouillement par les scrutateurs)

**Résultats :**

Bulletins trouvés dans l'urne : 59

Bulletins nuls ou blancs : 15

Suffrages exprimées : 44

Majorité absolue : 30

Maurice VINCENT a obtenu 44 voix

Maurice VINCENT ayant obtenu la majorité absolue des voix est élu Maire de la commune de Saint-Etienne.

(Applaudissements..)

Séance du 21 Mars 2008  
Délibérations

<b>Décision :</b> Proposition adoptée	<b>Imputation budgétaire</b>
<b>Résultat du vote :</b> 44 voix pour, 0 voix contre, 15 abstension(s)	

---

Politique :	Délibération n° 129
<b>Commission :</b> Finances - Personnel - Administration Générale et Sécurité	
<b>Direction en charge :</b> Affaires Juridiques et Assemblée	
<b>Objet :</b> Détermination du nombre des adjoints au Maire	

■ **Rappel et Références :**

L'article L 2122.2 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose :

"Le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal".

L'article L.2122-2-1 dispose :

"Dans les communes de 80.000 habitants et plus, la limite fixée à l'article L 2122-2 peut donner lieu à dépassement en vue de la création de postes d'adjoints chargés principalement d'un ou plusieurs quartiers, sans toutefois que le nombre de ceux-ci puisse excéder 10 % de l'effectif légal du conseil.

■ **Motivation et Opportunité :**

En conséquence et afin d'assurer une bonne gestion des affaires de la commune, il est proposé au conseil municipal de décider la création de 17 postes d'adjoints plus 2 postes d'adjoints de quartier qui prendront rang dans l'ordre de leur élection.

■ **Contenu :**

Deux postes d'adjoints de quartier peuvent être créés.

L'un aura en charge les quartiers nord, soit :

- N° 1 : Bergson, Montreynaud, La Terrasse
- N° 2 : Bel Air, Momey, le Golf, Côte Chaude, Michon, Le Grand Clos, Montaud
- N° 3 : Carnot, Le Marais
- N° 4 : Méons, Grangeneuve, Le Soleil
- N° 5 : Chateauxreux, Crêt de Roc
- N° 6 : Jacquard, Préfecture
- N° 7 : Hyper centre
- N° 10 : Couriot, Tarentaize, Beaubrun, Montmartre, Devey, Malacussy
- N° 11 : Cotonne, Montferré, Beraudière
- N° 20 : Terrenoire
- N° 21 : Saint Victor sur Loire

L'autre aura en charge les quartiers sud, soit :

- N° 8 : Badouillère, Chavanelle
- N° 9 : Colline des Pères, Tardy
- N° 12 : Bizillon, Centre Deux

Séance du 21 Mars 2008  
Délibérations

- N° 13 : Saint Roch
- N° 14 : Monthieu, La Richelandière, Saint François
- N° 15 : Dame Blanche, Montplaisir, Villeboeuf le Haut
- N° 16 : Beaulieu, Fauriel, Montchovet, Vivaraize
- N° 17 : La Métare, La Palle, Le Portail Rouge, Valbenoite
- N° 18 : Le Bernay, La Rivière, Valfuret
- N° 19 : Bellevue, Solaure, Croix de l'Orme, Le Mont, La Jomayère

Le périmètre de chaque quartier a été défini par la délibération du conseil municipal n° 359 en date du 1er juillet 2002.

■ **Maîtrise d'ouvrage :**

■ **Point Financier :**

• Coût total investissement TTC :

Dont TVA :

• Coût total annuel de fonctionnement TTC :

Dont personnel

Mis en oeuvre :

• Financement :	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
<b>Investissement</b>						
<b>Fonctionnement</b>						
Dont personnel supplémentaire						
Dont prestations particulières						

■ **Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée Communale de bien vouloir fixer le nombre des adjoints à 17, plus 2 adjoints de quartier.

■ **Débats :**

<b>Décision :</b> Proposition adoptée	<b>Imputation budgétaire</b>
<b>Résultat du vote :</b> 47 voix pour, 0 voix contre, 12 abstension(s)	

---

Politique :	Délibération n° 130
<b>Commission :</b> Finances - Personnel - Administration Générale et Sécurité	
<b>Direction en charge :</b> Affaires Juridiques et Assemblée	
<b>Objet :</b> Election des adjoints au Maire	

**M. LE MAIRE -**

Nous allons maintenant procéder à l'élection des 17 adjoints plus deux adjoints de quartier au scrutin de liste à la majorité absolue sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre de candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un. Une liste a été déposée, y en a-t-il d'autres ? Non. Donc, une seule liste a été déposée.

■ **Rappel et Références :**

Nous allons procéder à l'élection des adjoints.



Séance du 21 Mars 2008  
Délibérations

L'article L 2122-7.2 prévoit que les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue sans panachage ni vote préférentiel.

■ **Motivation et Opportunité :**

Chaque membre du Conseil Municipal à l'appel de son nom déposera dans l'urne son bulletin fermé et écrit sur papier blanc.

■ **Contenu :**

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats ci-après :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne ... ..59.....
- à déduire : bulletins blancs ou nuls..... ..15.....
- reste pour le nombre de suffrages exprimés ...44.....
- majorité absolue ..... 23.....

A OBTENU :

- liste Michel COYNEL..... .44..... voix

■ **Maîtrise d'ouvrage :**

■ **Point Financier :**

• Coût total investissement TTC :

Dont TVA :

• Coût total annuel de fonctionnement TTC :

Dont personnel

Mis en oeuvre :

• Financement :	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
<b>Investissement</b>						
<b>Fonctionnement</b>						
Dont personnel supplémentaire						
Dont prestations particulières						

■ **Proposition :**

**La liste de Michel COYNEL** a obtenu la majorité absolue des suffrages. En conséquence, sont proclamés Adjoints :

- 1<sup>er</sup> Adjoint COYNEL Michel
- 2<sup>ème</sup> Adjoint GOURBEYRE Françoise
- 3<sup>ème</sup> Adjoint PIGEON Florent
- 4<sup>ème</sup> Adjoint SASSO Marie-Odile
- 5<sup>ème</sup> Adjoint PECCEL Alain
- 6<sup>ème</sup> Adjoint SEMACHE Nadia
- 7<sup>ème</sup> Adjoint FRIEDENBERG André

Séance du 21 Mars 2008  
Délibérations

- 8<sup>ème</sup> Adjoint ULMER Myriam  
9<sup>ème</sup> Adjoint BERTRAND Jean-Claude  
10<sup>ème</sup> Adjoint ALBOUY Geneviève  
11<sup>ème</sup> Adjoint RAVEL Yves  
12<sup>ème</sup> Adjoint PERROUX Joëlle  
13<sup>ème</sup> Adjoint BERKOUN Ahmed, Proximité, quartiers Nord  
14<sup>ème</sup> Adjoint VIRARD Pascale  
15<sup>ème</sup> Adjoint FERRARA Joseph, Proximité, quartiers Sud  
16<sup>ème</sup> Adjoint FAURE Marie-Hélène  
17<sup>ème</sup> Adjoint SABOT Daniel  
18<sup>ème</sup> Adjoint POINOT Julie  
19<sup>ème</sup> Adjoint RAYÉ Philippe

■ **Débats :**

La liste de M. Michel COYNEL ayant obtenu la majorité absolue, j'invite MM. Les Adjointes à prendre place.

<b>Décision :</b> Proposition adoptée	<b>Imputation budgétaire</b>
<b>Résultat du vote :</b> 44 voix pour, 0 voix contre, 15 abstention(s)	

---

**M. LE MAIRE -**

Avant de vous dire quelques mots, je rappelle à Mesdames et Messieurs les conseillers de ne pas quitter la salle avant d'avoir signé les procès-verbaux.

Mes chers collègues, Mesdames, Messieurs, je vous remercie pour votre confiance. Je remercie les électrices et les électeurs qui ont approuvé notre projet le 16 mars dernier et nous ont ainsi confié la responsabilité de la gestion de notre ville pour les six ans à venir.

Merci également à toutes celles et à tous ceux qui se sont joints à la formidable mobilisation de cette campagne électorale, ou plus nombreux encore qui ont préparé ce succès depuis des années par leur investissement associatif ou politique.

Certains ne sont plus avec nous aujourd'hui. Je pense notamment parmi beaucoup d'autres à Jean ROCHATON, Claude GROS, Maurice COMBE, Lucie ALVERGNAT, Jean MACHON, mais je peux vous assurer qu'ils restent très présents dans mon esprit car sans eux rien n'aurait été possible. Comme rien n'aurait été possible pour moi sur un plan plus personnel sans la compréhension et le soutien affectueux de mes proches.

Je voudrais aussi saisir l'occasion qui m'est donnée pour dire combien j'ai été touché par les innombrables messages de sympathie et de soutien reçus de Stéphanois, de responsables du monde économique, social, politique, universitaire auxquels je ne pourrai pas, c'est certain, répondre individuellement.

L'honneur qui m'est fait, qui nous est fait aujourd'hui à la suite de l'expression du suffrage universel nous oblige évidemment à un engagement total pour notre ville. Ce sera bien sûr mon cas dans cette fonction de Maire de tous les Stéphanois où je suis installé aujourd'hui.

Séance du 21 Mars 2008  
Délibérations

Et ce sera aussi votre volonté, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, j'en suis convaincu, quelles que soient vos orientations politiques.

Cette détermination sera d'autant plus nécessaire que le contexte économique et social actuel ne nous est guère favorable.

Au plan international, on l'a tous un peu oublié sans doute durant cette campagne électorale, c'est rien moins qu'une crise financière majeure qui peut être redoutée aux Etats-Unis, mais aussi dans le monde entier en raison d'une mondialisation financière placée hors de tout contrôle par l'ultra libéralisme dominant ; avec des conséquences pour nos entreprises qui ne sont peut-être pas encore prévisibles aujourd'hui. Je souhaite évidemment qu'elles soient limitées à leur plus simple expression.

Au niveau national, le Président de la République lui-même a constaté voici quelques mois que les caisses étaient vides, ce qui n'appelle aucun commentaire.

Dans notre ville enfin, chacun le sait, le reconnaît, la situation financière est des plus tendue.

En conséquence, la relance de l'économie et de l'emploi dont notre cité comme notre agglomération ont impérativement besoin sera forcément plus difficile. Malgré cela, je le réaffirme ici, cette relance reste pour moi un objectif majeur absolument indispensable pour permettre aux jeunes générations de construire leur avenir professionnel à Saint-Etienne, stopper la baisse démographique et la menace du déclin.

En matière sociale, notre ville souffre du départ des familles dotées de revenus moyens et élevés alors que les statistiques pointent à l'inverse la progression de la pauvreté et de la précarité dans nos quartiers. Un tel déséquilibre doit absolument être enrayé par les politiques sociales et de rénovation urbaine que nous mettrons en œuvre.

Ayons à l'esprit également le nombre croissant de personnes âgées dans notre ville qui doivent susciter toute notre attention. De nouveaux besoins s'expriment notamment autour de la santé, de la dépendance, de l'accompagnement personnalisé qui risquent de creuser de nouvelles inégalités si nous n'accentuons pas nos efforts.

En dépit des circonstances peu favorables en ce début d'année 2008, je sais que notre ville dispose des ressources suffisantes pour relever ces défis. Car nous avons la chance de pouvoir nous appuyer à Saint-Etienne sur une grande histoire et sur des valeurs communes dont la modernité est intacte. Ce sont ces valeurs qui nous permettront de surmonter les difficultés actuelles, à conditions de savoir les exprimer dans nos comportements et dans notre gestion.

Nous l'avons souvent dit durant cette campagne, on ne peut pas construire un avenir collectif prospère en rayant d'un trait de plume l'héritage du passé. Le passé de notre ville, les valeurs sur lesquelles nous trouverons des points d'appui solides, je voudrais les rappeler très brièvement.

Ce sont d'abord le culte du travail et de la solidarité. Comme elle va bien à notre ville cette phrase apposée à quelques mètres d'ici sur le buste de Jean Jaurès : *« il n'y a pas d'idéal plus noble que celui d'une société où le travail sera souverain »*. Comme elle est heureusement

Séance du 21 Mars 2008  
Délibérations

présente encore dans le logement, dans la santé cette merveilleuse idée de solidarité et de mutualité initiée par les combats fondateurs de Michel RONDET et Benoît MALON.

D'autres valeurs encore : le sens de l'accueil et la capacité d'intégration. Depuis plus d'un siècle, notre ville a su accueillir et intégrer des milliers de travailleurs venus de tous les pays de l'Est et du Sud, aux cultures d'origine bien différente. Sachons garder une référence claire au principe de laïcité et nous pourrons sans problème poursuivre dans la même voie.

La convivialité, une autre de nos valeurs, convivialité légendaire des Stéphanois, résumée par Jean GUITTON lorsqu'il évoque : « *la familiarité des gens simples qui travaillent gaiement comme s'ils étaient toujours sous le soleil* » et qu'expriment aujourd'hui si bien, proche de nous, nos artistes de café-théâtre, tout particulièrement Jean-Luc EPALLE.

La création et l'innovation sous toutes leurs formes. Innovation technique ou organisationnelle portée depuis plusieurs décennies par nos ingénieurs ou universitaires par de grands chefs d'entreprise comme Etienne MIMARD, Antoine GUICHARD et nombre de responSABLÉS de PME-PMI.

Innovation culturelle illustrée entre autres par les engagements de toute une vie de DASTE, de Maurice ALLEMAND, de Bernard CEYSSON, par la reconnaissance internationale d'écrivains de VALES à EXBRAYAT, d'artistes contemporains comme FAVIER ou LAVILLIERS.

Innovation dans le domaine du sport. Rappelons-nous que l'ASSE a été le premier club français à se structurer solidement dans les années 70 avant de connaître son épopée européenne, et que nous disposons aujourd'hui de pôles nationaux dans plusieurs autres disciplines comme par exemple la gymnastique ou la course d'orientation.

Valeurs encore : la démocratie exigeante, parfois impertinente et turbulente liée sans doute aux effluves de la tradition anarcho-syndicaliste de la fin du dix-neuvième siècle, mais qui ne demande j'en suis sûr qu'à s'exprimer positivement.

Dans les années récentes, l'action de nombreuses personnalités pour notre ville nous rappelle que, lorsque les circonstances sont difficiles, la volonté et la détermination sont décisives pour faire prévaloir la dynamique du progrès. Je veux évoquer ici les combats de Claudius VOL, de Lucien NEUWIRTH dans la résistance comme à l'Assemblée pour la loi sur la contraception votée avec l'appui de la gauche parlementaire.

Le combat de Michel DURAFOR et de Rémy ANNINO spécialement pour l'installation de notre université à laquelle je suis particulièrement attaché.

Ceux de Joseph SANGUEDOLCE pour la vie associative, l'action urbaine, la création de la faculté de médecine ouvrant la voie à celle d'un vrai CHU.

Ceux plus récents de François DUBANCHET et Michel THIOLLIÈRE dont je n'ai pas partagé tous les choix mais dont certaines décisions importantes ont logiquement fait l'unanimité.

Chacun à sa manière, avec sa propre personnalité a montré un engagement fort et éminemment respectable pour notre ville, je ne l'oublie pas.

Séance du 21 Mars 2008  
Délibérations

Au moment où je prends mes fonctions, je ne reviendrai pas en détail sur le projet qui a été approuvé par les Stéphanois et que je vais avec vous m'efforcer de mettre en œuvre. Pour relancer une ville, il faut être en cohérence avec les attentes essentielles de ses habitants. Les Stéphanois ont absolument besoin aujourd'hui d'une action économique profondément renouvelée, d'un appui plus efficace à l'innovation technologique, à l'université, aux grandes écoles et aux entreprises.

Les Stéphanois demandent que leurs besoins sociaux les plus élémentaires (la propreté, l'entretien des espaces publics, l'éclairage, la sécurité, les transports, la rénovation urbaine, la qualité de ses services publics) soient mieux pris en charge par les élus ; et que notre ville participe pleinement à l'exigence du développement durable.

Ils veulent davantage participer aux décisions qui les concernent et n'acceptent plus que de grands services publics soient prioritairement abordés en termes de rentabilité financière.

Ils nous ont demandé de changer tout cela. Nous nous y attacherons dès demain en faisant de l'innovation, de la proximité, de l'écoute et de la convivialité les mots clefs de notre action.

Nous nous engagerons dans cette voie, comme je l'ai toujours préconisé, en nous appuyant sur une équipe compétente et mobilisée, et non pas sur l'action d'un seul homme isolé, fut-il Maire ; en privilégiant aussi la concertation avec les personnels et services municipaux car leur implication est absolument essentielle et je n'ai aucun doute sur ce point.

Nous ferons de la sorte émerger une image renouvelée de notre cité qui a tous les atouts pour être reconnue demain comme une ville d'innovation, une ville universitaire et une ville verte.

Je terminerai ce propos en saluant nos collègues dont le projet et le combat n'ont pas été validés par les Stéphanois. Je les appelle à construire avec nous malgré tout cette ville des années 2010, et je leur dis à nouveau que l'opposition sera respectée et ses propositions attentivement écoutées dès lors qu'elles viseront à améliorer la situation des Stéphanois.

Un mot encore pour saluer à travers vous, Monsieur le premier adjoint, les collègues conseillers municipaux de tout bord qui quittent définitivement notre assemblée aujourd'hui, avec une mention spéciale pour Guy LAFORIE élu sans discontinuité depuis 1977, c'est-à-dire depuis 31 ans, sur ces bancs. Je souhaite l'associer à cette passation de témoin.

Pour finir, merci de votre confiance et je vous propose, si vous le voulez bien, de construire ensemble l'avenir de notre ville.  
(Applaudissements...)

- La séance est levée à 19h17 -

---